



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2393

Approbation d'une convention-cadre relative au prêt d'œuvres et objets des collections du Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2393 - APPROBATION D'UNE CONVENTION-CADRE RELATIVE
AU PRET D'ŒUVRES ET OBJETS DES COLLECTIONS DU
MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION
GRAPHIQUE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique dispose de collections de premier plan dans le domaine de l'Histoire du livre, des techniques de l'Imprimerie et du design graphique, dont la visibilité s'accroît, grâce aux expositions et au développement d'actions de médiation proposées ainsi que la communication via les réseaux sociaux et les sites Internet.

La notoriété du musée et de ses collections est appelée à s'accroître également avec la mise en ligne à venir des collections ainsi que des relais sur des bases de données nationales.

Un certain nombre d'institutions enrichissent régulièrement les propos de leurs expositions temporaires en empruntant des œuvres et des objets issus des collections du Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique.

A titre d'exemple, en moyenne depuis 2018, le musée de l'imprimerie et de la communication graphique a traité 10 dossiers de demande d'emprunts par an.

Il est proposé d'approuver une convention type de prêt d'œuvres et d'objets inscrits à l'inventaire du Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique afin de la décliner par la suite en fonction des prêts qui seront sollicités.

La convention type est jointe au présent rapport.

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention cadre susvisée relative aux prêts d'œuvres et d'objets du Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique établie entre la Ville de Lyon – Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique et des emprunteurs est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous documents afférents et à l'exécuter.

3- M. le Maire rendra compte de l'exécution de cette délibération de façon régulière.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET